



Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite

**RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE
DU DEC-BAC ET DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES (7076, 7766)**

Juin 2019

1. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES

Nom des programmes (codes) :	Baccalauréat en sciences comptables (7766) Baccalauréat en sciences comptables (Cheminement DEC-BAC) (7076)
Nombre de crédits et cycle d'études :	90 crédits, 1 ^{er} cycle
Grade :	Bachelier en administration (B. A. A.)
Unité de rattachement :	Module des sciences de la gestion

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation des programmes de DEC-BAC et de Baccalauréat en sciences comptables de l'UQAT (7076, 7766) a été réalisée en conformité avec les dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT. Cette politique prévoit une évaluation interne par un comité formé par le conseil de module et suivie d'une évaluation externe, le tout complété par l'avis du comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à la commission des études pour adoption.

2.1 Évaluation interne

Le comité d'évaluation interne s'est rencontré à 6 reprises à compter du printemps 2017 et réunissait les personnes suivantes :

Tableau 1
Composition du comité d'évaluation interne

Direction du module :	Bryan B. Trudel
Professeur:	François-Michel Dénomé
Étudiante au programme :	Éléna Plante
Étudiante au programme :	Andréanne Guillemette
Diplômé du programme :	Bruno Bourget-Caouette
Chargé de cours :	Patrick Perreault
Membre socioéconomique :	Julie Dumont
Coordonnateur aux programmes :	Martin Villemure
Observatrice et observateur :	Barthélemy Ate-me-Nguema, professeur Sophie Bisson, technicienne au module

2.1.1 Collecte des données et taux de réponse

Collecte des données statistiques

Les données statistiques utilisées pour l'évaluation des programmes à l'UQAT sur des indicateurs comme les admissions, inscriptions, durée des études et diplomation proviennent de la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec, sous la forme d'une trousse d'évaluation de programme.

Collecte de données quantitatives et qualitatives

De plus, des sondages auprès des personnes diplômées, des étudiantes et des étudiants, des membres du corps enseignant et des entreprises et organismes employeurs ont permis d'évaluer la perception des personnes impliquées quant à l'atteinte des objectifs ou compétences visés, et à l'adéquation du programme face à l'emploi. Chaque questionnaire était composé de questions fermées (partie quantitative) et de questions ouvertes (partie qualitative).

Des questionnaires ont été acheminés aux groupes suivants :

- Étudiantes et étudiants inscrits à la session Automne 2017 et ayant été évalués sur au moins 15 crédits dans le programme;
- Diplômées et diplômés qui ont étudié dans le cadre de la dernière version du programme (admis depuis l'automne 2009);
- Ensemble du corps enseignant, soit les professeures et professeurs, chargées et chargés de cours étant toujours sur la liste de pointage du département (soit ceux qui n'ont pas cumulé plus de 7 sessions consécutives d'absence depuis 2009 en date de l'hiver 2018);
- Représentantes et représentant des milieux d'emploi ayant intégré des personnes étudiantes ou diplômées du programme : tous les connus.

L'enquête auprès de ces groupes s'est déroulée entre le 27 novembre 2017 et le 12 mars 2018.

Taux de réponse

Le tableau qui suit présente le nombre de réponses aux questionnaires reçues par rapport au nombre de questionnaires envoyés, ainsi que le taux de réponse qui en résulte. Les seuils de réponse ont été déterminés en lien avec les pratiques d'évaluation périodique des programmes et les seuils statistiques permettant l'établissement de profils de cohortes utilisés dans le réseau de l'Université du Québec.

Tableau 2
Taux de réponse aux questionnaires

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Seuil de réponses (calcul)	Seuil de personnes répondantes (nombre)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	96	(pour $n \geq 60 = 20\%$)	20	22	23 %
Diplômées et diplômés	97	(pour $n \geq 60 = 20\%$)	20	33	34 %
Membres du corps enseignant	56	(pour $n =$ entre 13 et 60 = 30 %)	17	11	20 %
Représentantes et représentants des milieux d'emploi	29	(pour $n =$ entre 13 et 60 = 30 %)	9	11	38 %

2.2 Évaluation externe

Conformément aux dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT, le mandat qui a été confié au comité d'évaluation externe consistait à formuler un jugement sur le programme et à recommander des mesures susceptibles d'en améliorer la qualité et la pertinence.

Le comité d'évaluation externe disposait du rapport d'évaluation interne produit par le comité dédié. De plus, il a participé à des rencontres présentiels et virtuelles avec des représentantes et représentants de l'administration de l'UQAT et des personnes concernées par le programme (membres du corps enseignant, personnes étudiantes et diplômées, directions de module ou du comité de programme et du département, etc.) le 13 mars 2020. Il disposait ensuite d'un délai de quatre semaines pour rédiger un avis portant sur les aspects suivants :

- appréciation de la qualité du processus d'évaluation interne;
- jugement sur la qualité et la pertinence du programme;
- identification des forces du programme et des aspects à améliorer;
- recommandations.

Le comité d'experts externes était formé de :

- monsieur Nicolas Lemelin, Professeur titulaire / Directeur du comité des programmes de premier cycle - Campus Longueuil / Directeur adjoint, Département des sciences comptables, Université du Québec à Trois-Rivières;
- monsieur Daniel Tremblay, Directeur du Département des sciences économiques et administratives / Professeur en sciences comptables, Université du Québec à Chicoutimi;
- madame Marie-Claude Paquet, Directrice soutien au développement des affaires, Centre Desjardins entreprises Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

2.3 Avis du comité des pairs

Étant donné le contexte relié à la pandémie de COVID-19 au printemps 2020, le comité des pairs ne s'est pas réuni à ce moment pour rédiger un avis formel à la commission des études.

Cependant, comme l'ensemble des avis concernant le programme concordait, à savoir le dossier d'évaluation interne des programmes de DEC-BAC et de Baccalauréat en sciences comptables de l'UQAT (7076, 7766) (mars 2019), le rapport des experts externes (mars 2020) et la réaction du module (7 mai 2020) et du département (24 avril 2020) à cet avis des experts externes, ceci a permis à la commission des études de formuler des recommandations pour assurer un suivi adéquat de l'évaluation.

2.4 Avis de la commission des études

Le dossier d'évaluation des programmes a été présenté aux membres de la commission des études de l'UQAT à la réunion du 28 mai 2020.

La commission des études a résolu de maintenir le DEC-BAC et le Baccalauréat en sciences comptables à l'intérieur de la programmation de l'UQAT et de demander au conseil de module des sciences de la gestion d'entreprendre immédiatement le processus de révision des programmes conformément aux recommandations qui suivent :

- D'analyser les conditions d'admission du programme et leur adéquation aux exigences requises dans le programme, et s'assurer de développer, en partenariat avec le Service aux étudiants, des mesures d'accueil et d'accompagnement spécifiquement pour les étudiants admis sur base expérience et/ou en formation à distance. De plus, analyser la pertinence d'ajouter un cours de préparation aux études en formation à distance offert comme cours d'appoint aux étudiants admis sur base expérience.
- De resserrer les conditions d'admission au programme pour les étudiants étrangers, et ajouter spécifiquement l'exigence de réussir un test validant les connaissances mathématiques par tout étudiant étranger déposant une demande d'admission, à défaut de quoi l'étudiant sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1014, et améliorer leur accompagnement durant leurs études.
- D'analyser, à l'aide d'informations fournies par le VRERC, le profil et le parcours des étudiants qui quittent le programme, notamment leur base d'admission (base collégiale, DEC-BAC, adulte, étudiant étranger), leurs acquis en mathématiques, leur régime d'études (temps complet ou temps partiel), les cours spécifiques suivis en début de formation et le type d'enseignement suivi (en classe ou en formation à distance).
- De poursuivre l'entente DEC-BAC avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue afin d'attirer le plus d'étudiants possible provenant du programme de Techniques de comptabilité et de gestion, et s'assurer d'un arrimage optimal entre la formation technique et universitaire. De plus, accentuer les efforts de promotion et de recrutement auprès des étudiants provenant des programmes préuniversitaires (sciences nature et humaines).
- De revoir le processus d'évaluation des enseignements pour tenir compte de la formation à distance et viser un suivi plus transparent des évaluations et de leur traitement par le Module, et, dans le respect de la procédure de désignation des étudiants au conseil de Module, solliciter une représentativité des étudiants en formation à distance au conseil de Module.
- D'analyser les contenus de tous les cours du programme, et spécifiquement le contenu et la séquence des cours cités dans le rapport d'autoévaluation, et s'assurer que les zones de chevauchement soient réduites ou stratégiques.
- De rédiger et adopter des plans de cours maîtres pour chacun des cours du programme lors de sa révision, en impliquant les chargés de cours dans cette démarche, et instaurer des rencontres d'échanges avec les chargés de cours afin de développer une approche programme.
- De tenir une réflexion sur l'approche à privilégier pour l'offre optimale, tant en termes pédagogiques que logistiques, du cours SCO2118 Comptabilité intermédiaire I.
- De tenir une réflexion sur la pertinence de l'insertion de stages crédités dans le programme ou non, et sous quel format le cas échéant. De plus, analyser la pertinence d'introduire un stage exploratoire en 2e session, à l'intention des étudiants admis sur base adulte et d'un DEC préuniversitaire, afin de valider leurs intérêts professionnels.
- De tenir une réflexion sur les contenus de cours communs au baccalauréat en administration et au baccalauréat en sciences comptables et analyser la possibilité de les

regrouper et d'innover avec de nouvelles approches pédagogiques hybrides par exemple.

- D'ajouter des contenus de cours en sciences des données dans le cursus du baccalauréat en sciences comptables et d'analyser la façon optimale de les ajouter au programme (ajout d'un cours spécifique ou ajout de contenus aux cours existants).
- D'intégrer l'utilisation des outils informatiques spécialisés à la discipline (logiciel comptable) et la maîtrise des outils informatiques généraux (spécifiquement Excel) de manière transversale dans des cours pertinents du programme, et cibler l'utilisation de ces outils comme méthode pédagogique dans leur plan de cours maître, en appuyant sur les fonctions d'analyse d'aide à la prise de décision que permettent ces logiciels.
- De revoir la manière de développer les habiletés en communication orale et écrite dans le cadre du baccalauréat en sciences comptables.
- D'analyser l'opportunité de développer davantage la formation à distance dans le cadre du baccalauréat en sciences comptables.
- D'évaluer la possibilité de structurer un bloc de cours optionnels déterminant le cheminement CPA et donnant une indication claire aux étudiants des cours à prendre dans ce cheminement, tout en laissant un bloc de cours optionnels disponibles aux autres étudiants.
- De faciliter l'accès des étudiants à suivre une session universitaire dans une université anglophone canadienne, notamment par la signature d'ententes d'échanges étudiants avec d'autres universités canadiennes.
- De limiter l'offre de cours sur des périodes de six heures consécutives, tout en respectant les balises fixées par l'UQAT, et s'assurer que les méthodes pédagogiques utilisées durant ces cours soient adaptées au contexte d'enseignement et validées auprès du Service de pédagogie universitaire et de la formation à distance de l'UQAT.
- De poursuivre l'offre de formation à distance en visant continuellement les meilleures pratiques dans le domaine, et pour ce faire, tenir une réflexion sur l'approche pédagogique à l'intérieur du Module des sciences de la gestion et à l'échelle de l'UQAT, afin d'opter pour une approche plus concertée et plus appropriée pour les étudiants en formation à distance, par exemple l'ingénierie de la pédagogie.
- D'analyser la possibilité de mettre en place un projet pilote d'information et de soutien en ligne, disponible pendant les périodes d'inscriptions en ligne les plus intensives.
- De tenir une réflexion sur le délai de réponse auquel devraient s'attendre les étudiants en formation à distance, définir un délai maximal de réponse acceptable et inclure cette disposition dans les plans de cours des cours en formation à distance.
- De s'assurer de développer, en partenariat avec le Service aux étudiants, des mesures d'accueil et d'accompagnement spécifiquement pour les étudiants en formation à distance.

La commission des études a également demandé que le dossier de révision du DEC-BAC et du Baccalauréat en sciences comptables de l'UQAT (7076, 7766) soit déposé au cours de l'année universitaire 2020-2021 en vue d'une implantation à l'automne 2021.